



2, rue Pesières
39 150 Saint-Laurent en Grandvaux
03 84 60 10 92
antoinelyonnet.toutemonecole.com

le 9 mai 2018,

Compte-rendu du conseil d'école du 7 mai 2018

Membres présents: C. Fichot (affaires scolaires de la Mairie), M. Radouan (DDEN), S. Mekki, V. Benier, M. Epailly, V. Lyaudet, (parents élus),

C. Morel-Jean, I. Mathiot, C. Perez, V. Ecarnot, E. Tissot (enseignants), S. Lançon (RASED).

Membres excusés : Mr l'Inspecteur, M. Nicod, L. Larderet , A-L. Silva, L. El Ansari, G. Conclois.

1°) Rentrée septembre 2018:

L'équipe pédagogique reste la même avec les effectifs prévisionnels suivants :

CP avec Emmanuel Tissot :22

CE1 avec Valérie Ecarnot : 20

CE2 avec Carl Perez : 24

CM1 avec Isabelle Mathiot : 24

CM2 avec Claude Morel-Jean : 22

Les compléments de service pour les classes de CM1 et CM2 ne sont pas encore connus.

Le jour de la rentrée (lundi 3 septembre), les parents pourront rencontrer les enseignants autour d'un café dans la cour de récréation.

Pas de changement dans l'organisation de la semaine : 4 jours et demi avec les mêmes horaires c'est-à-dire 8h30-12h00, 14h00-15h45 et 8h30-11h30 le mercredi.

Les nouveaux CP ainsi que leurs parents seront invités en juin à découvrir les locaux et les enseignants de l'école primaire.

2°) Règlement intérieur :

L'article 13 du règlement de l'intérieur de l'école est enrichi : il stipule que les parents devront vérifier et signer les pages retards, absences et comportement de leur enfant sur le cahier de liaison.

Le règlement est adopté par les membres du Conseil d'école et sera distribué dès la rentrée aux familles.

3°) Budget municipal :

Une demande à la mairie a été faite pour:

→ le renouvellement d'une vingtaine de paires de ski à hauteur de 500€

→ l'équipement de 10 ordinateurs portables à hauteur de 3000€ dont 1000€ pris sur les crédits investissements 2017 et 2018.

4°) fournitures de rentrée :

Malgré une dotation de 75€ (dont 40€ pour les fournitures) par élève par année civile, quelques fournitures sont demandées aux familles pour la rentrée sauf pour la classe de CP. Ces listes, très succinctes, approuvées par les membres du CE seront distribuées en fin d'année et affichées sur le panneau extérieur ainsi que sur le site.

5°) Financement de la classe découverte :

Pour le séjour à Cerniébaud des classes de CE1 et CE2 du 22 au 25 mai, le financement sera le suivant :

coût total/enfant : 265€

participation de la mairie : 30€/enfant

participation de la coopérative : 30€/enfant et 240€ répartis à 7 familles qui ont un quotient familial inférieur à 900€.

6°) Spectacle musical classe CM1 :

La classe de CM1, en partenariat avec l'école de musique du Grandvaux, a participé avec des classes des écoles de Grande-Rivière, Saint-Pierre et Chaux-du-Dombief à un projet jazz qui s'est soldé par une représentation à la Sittelle le samedi 5 mai à 20h00 devant un public ravi.

7°) Spectacles Côté Cour :

Tous les élèves ont vu un des 3 spectacles proposés. Chaque représentation, financée par la communauté de communes La Grandvalière, était de très grande qualité.

Pour 2018/2019, la communauté de communes ne financera qu'un spectacle pour le cycle 3 (CM1 et CM2).

8°) Projet d'école 2018/2021 :

Un nouveau projet d'école est rédigé par l'équipe pédagogique pour la période 2018/2021.

En s'appuyant sur les points forts de l'école (équipe stable et soudée, commune partenaire de l'école avec des locaux fonctionnels et équipés) et sur les points à approfondir (pas d'équipement informatique pour les élèves, le climat scolaire à améliorer, l'harmonisation des pratiques pédagogiques à poursuivre, le maintien du suivi pour un nombre croissant d'élèves en difficultés), les axes prioritaires retenus sont les suivants :

→ assurer un parcours de réussite de chaque élève : conseil des élèves, élection de délégués de classe, mise en place d'ateliers philo (débat).

→ interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire : rédaction des progressions en conseils de cycles, rédaction d'un journal d'école, utilisation des outils numériques,

→ construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente : renforcement des APC, intervention des membres du RASED, rencontre individuelle avec les parents sous différentes formes, décloisonnement en mélangeant les classes sur une demi-journée par période.

9°) Questions diverses :

→ Financement des accompagnateurs de la classe de découverte : le coût du séjour est gratuit pour les enseignants. Pour les 4 accompagnateurs supplémentaires, la charge est répartie sur l'ensemble du coût du séjour mais c'est 2 à 3 fois moins cher que si on faisait appel à 4 animateurs diplômés du centre d'accueil.

→ Mme Bénier rapporte une demande de quelques parents : l'organisation à l'école de portes ouvertes ou d'un spectacle de fin d'année. Les enseignants expliquent que, comme ils l'ont dit au premier conseil d'école, ils ne sont pas, pour l'instant, favorables à ce type de manifestation pour diverses raisons : cadre légal, responsabilité, temps... Ils rappellent également qu'un certain nombre de projets chronophages sont déjà mis en place : spectacle musical des CM1, classe de découverte CE1-CE2... Cependant, l'équipe réfléchit à une forme de projet pédagogique qui puisse, dans le cadre du projet d'école, être présenté aux parents.

Vu, un délégué de parents,



Le directeur,

